

AFFAIRE N° 5

DEMANDE AUTORISATION de passer des MARCHES pour revêtement épais en matériaux enrobés de la rue Ruisseau des Noirs et le Boulevard Lancastel

Le MAIRE. - Je vous demande l'autorisation de passer des Marchés:

1°) pour la réfection de la rue du Ruisseau des Noirs, portion comprise entre la rue de Caen et le Pont Neuf.

Montant du devis: 5.315.026 Fcs CFA

2°) Pour la réfection du Bd Lancastel

Montant du devis: 4.979.520 Fcs CFA

Il donne lecture des Marchés et fait ressortir que le travail est garanti trois ans et ajoute que d'autres sociétés ont été consultées mais pour le moment aucune autre entreprise que celle de M. ODE n'est à même d'exécuter ce travail.

Ce dernier inventeur du procédé en a le monopole.

M. LAPIERRE. - Vous avez les crédits, M. le Maire?

Le MAIRE. - Nous avons les crédits nécessaires inscrits au budget primitif de 1953.

M. LAPIERRE demande s'il ne serait pas possible qu'on veille à ce qu'on ne dépose plus des tas de pierres, de sable et de gravier tout le long du Boulevard Lancastel, ce qui donne un vilain aspect au Boulevard et gêne la circulation des piétons.

Le MAIRE. - Je suis entièrement de votre avis et je vais intervenir en conséquence pour qu'à l'avenir les trottoirs soient entièrement libres.

Je mets aux voix les deux marchés à passer avec la société Entreprise Générale de France et d'Outre-Mer.

Adopté à l'unanimité.